

Perte et résurgence de la Couze – Chasteaux

► Vers les paysages actuels

Captage au fond de la vallée (H. BRIL)



VALEUR
PATRIMONIALE



DESCRIPTION

La vallée amont de la Couze prend naissance au nord du village de Jugeals Nazareth dans la formation imperméable des grès du Permien du bassin de Brive. Lorsque la rivière arrive en milieu calcaire, son lit devient souterrain du fait de la perméabilité en grand (à l'échelle régionale) de cette roche. La Couze s'enfonce soudainement dans une cavité karstique (d'où le nom de «perte») aux environs de la cote altimétrique + 200, disparaissant au sein d'un massif calcaire d'âge jurassique moyen peu après avoir franchi la faille de Meyssac. Le contact par faille, masqué par des alluvions dans la vallée, n'est pas visible le long de la coupe. Le chemin du GR 46 suit l'itinéraire de la vallée « fossile » de la Couze dont l'entaille du thalweg, aujourd'hui sec, est bien marquée dans le massif carbonaté. La vallée sèche s'étend sur une distance d'environ 3000 m, son altitude s'abaisse progressivement de la cote +200m à la cote + 130 m. La vallée fossile rejoint alors la vallée actuelle au niveau du Blagour du Soulier qui est un gouffre noyé où les eaux de la Couze réapparaissent après avoir suivi un parcours souterrain.

Cette résurgence constitue la principale source d'approvisionnement en eau potable de la ville de Brive.

STATUTS

- Arrêté préfectoral de protection biotope
- Natura 2000 (ZSC, Directive Habitats Faune Flore)
- ZNIEFF



SITUATION

Département : **Corrèze**

Commune : **Chasteaux / Noailles**

CARACTÉRISTIQUES

Typologie : **Site naturel de surface**
Affleurement

Surface : **1 ha**

Intérêt du site : **Régional**

CARTE GÉOLOGIQUE à 1/50 000

785 - Brive-la-Gaillarde

Editions BRGM

CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Il y a environ 200 millions d'années (fin du Trias), la région Limousin était une vaste surface aplanie (pénéplaine) résultat de l'arasement des reliefs de la chaîne hercynienne qui est envahie progressivement par la mer (transgression). Au cours de la période suivante (Jurassique à partir de -200 millions d'années), sous un climat chaud, des dépôts sédimentaires de faible profondeur, calcaires ou marneux recouvrent la pénéplaine sur des grandes surfaces et de bonnes épaisseurs. Plus tard, au cours de l'ère tertiaire, le Massif central et ses bordures se soulèvent et se fracturent entraînés par la formation des Aples et des Pyrénées, environ 300 mètres au dessus du niveau des mers. L'érosion de la fin de l'ère tertiaire, différente selon le type de roches concerné, crée les reliefs actuels épargnant les niveaux les plus résistants comme le plateau du Causse qui développe par dissolution du calcaire ce qu'on appelle un modelé karstique, c'est à dire des grottes, des rivières souterraines, des gouffres etc. L'écoulement des précipitations ne se fait pas en surface comme sur les formations géologiques imperméables mais en souterrain, le calcaire étant perméable en grand du fait des nombreuses fractures qui l'affectent et de son aptitude à la dissolution par les eaux de pluie.

INTÉRÊTS GÉOLOGIQUES

Hydrogéologie

Circulations souterraines en domaine karstique.

GLOSSAIRE

Hydrogéologie : Discipline scientifique qui étudie les eaux présentes dans le sol et le sous-sol : leur emmagasinement, leur circulation, leurs échanges avec les formations géologiques.

AUTRES INTÉRÊTS

Faune et Flore

Le géosite s'inscrit dans un site Natura 2000 présentant une faune d'intérêt communautaire : Chiroptères, Sonneur à ventre jaune, Cuivré des marais....



Cuivré des marais (Ph. R. CHAMBORD)

Tourisme

Sentier public jusqu'à la résurgence.
Lieu de promenade.

VULNÉRABILITÉ

État actuel du site

Bon état général.

Vulnérabilité naturelle

Aucune.

Menaces anthropiques

Aucune.

La gestion du géosite devra être compatible avec les enjeux naturalistes des sites Natura 2000.

NOTE
DU BESOIN
DE PROTECTION :

2/12

BESOIN DE PROTECTION

Nécessité d'une protection

Aucune menace



« La présente fiche a une seule valeur d'information. Par ailleurs, les sites de l'inventaire sont localisés sur des terrains privés qui ne font pas nécessairement l'objet d'aménagements spécifiques garantissant la sécurité de leur accès. Par respect du droit de propriété et pour votre sécurité, l'accès aux sites de l'inventaire nécessite impérativement l'autorisation du ou des propriétaires concernés. Cet inventaire a été conduit dans le cadre de l'inventaire national du patrimoine géologique et a été validé par le muséum national d'histoire naturelle et la commission nationale de validation de l'inventaire du patrimoine géologique. »

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine



Site de Limoges
Immeuble Pastel

22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218 - 87032 Limoges cedex 1
Tél : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 34 66 45
www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Directeur de publication : Patrice GUYOT
Chefs de projet : Valérie BOIREL, Bruno LIENARD
Rédacteurs : Hubert BRIL, Jean-Pierre FLOC'H
et Jean-Noël BORGET
Mise en page : Gérard SIMONNEAU et Flora LALO!